RADAR

Association des détaillants en alimentation du Québec ▪ septembre - octobre 2009

54e CONGRÈS ANNUEL A.D.A.

LE RETOUR AUX SOURCES

DU 13 AU 15 NOVEMBRE 2009

AU HILTON LAC LEAMY DE GATINEAU

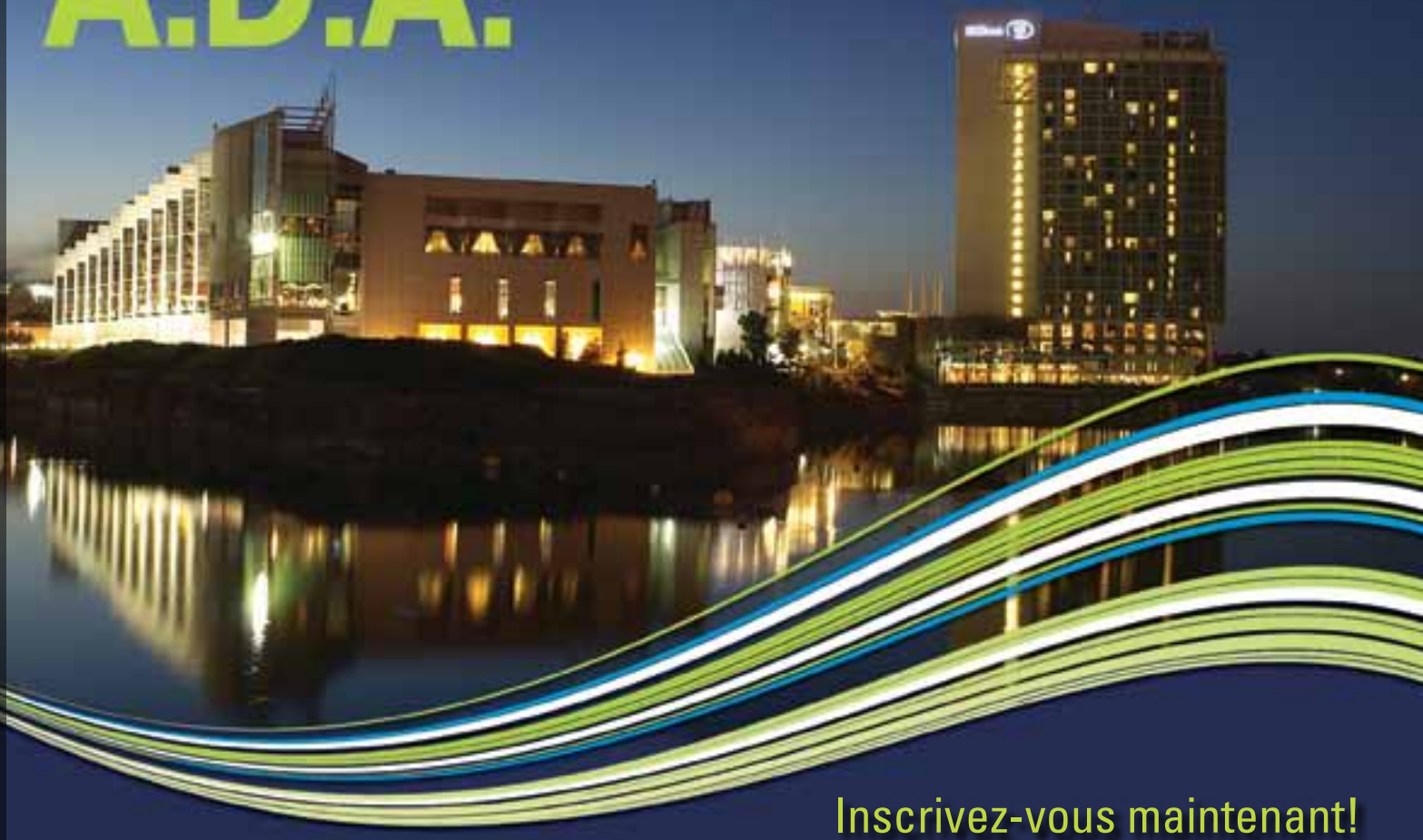

Inscrivez-vous maintenant!

Place du Parc, 300, Léo-Parseau, bureau 1100, Montréal (Québec) H2X 4C1 • Envoi de poste publication 40013299

RADAR
Association des détaillants en alimentation du Québec
septembre - octobre 2009

Sommaire

Mot du président 03
Mot du président-directeur général 03

Congrès

06 Congrès A.D.A. 2009
07 Inscription congrès
08 Programme préliminaire
09 Formulaire de réservation du Hilton Lac-Leamy

Assemblée annuelle A.D.A.

10 Avis de convocation pour les membres-détaillants
11 Résolutions et candidatures

Suivi des dossiers 12
Chronique Info-Crime 16
Mission prévention : La fraude pas remboursement 17
Placement : L'influence de l'investisseur 18
Ressources humaines : Gérer le rendement des employés 20
Table de concertation agroalimentaire du Québec 23

Association des détaillants en alimentation du Québec

Place du Parc, 300, Léo-Pariseau, bureau 1100
Montréal (Québec) H2X 4C1
Téléphone : (514) 982-0104 • 1-800 363-3923
Télécopieur : (514) 849-3021 • info@adaq.qc.ca

L'association des détaillants en alimentation représente les détaillants propriétaires en alimentation du Québec et défend leurs intérêts et leurs droits et ce, quels que soient leur bannière et le type de surface qu'ils opèrent. Une publication exclusive aux membres de l'Association des détaillants en alimentation du Québec. Toute reproduction de textes ou d'extraits doit être autorisée par l'A.D.A. et porter la mention « Reproduite du RADAR »

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN : 1708-4776
www.adaq.qc.ca

Président-directeur général
Florent Gravel
fgravel@adaq.qc.ca

Éditrice
Rédactrice en chef
Nathalie Poulin
npoulin@adaq.qc.ca

Collaborateurs
Pierre-Alexandre Blouin
pblouin@adaq.qc.ca

Conception et infographie
IntraMedia

Impression
IntraMedia

Parution: cinq fois par année

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité exécutif
Christian Jasmin, *Président*
Dominic Arsenault, *Vice-président*
Martin Racicot, *Vice-président*
Daniel Choquette, *Trésorier*
André Forget, *Secrétaire*
Annick Gazaille, *Présidente sortante*

Administrateurs
Caroline Bouchard
Michel Dépatie
Jacques Falardeau
Yan Gladu
Yves Labrecque
Ginette Reid
Mario Sauvé
Bruno Vincent

PERMANENCE DE L'A.D.A.
Florent Gravel
Président-directeur général
Pierre-Alexandre Blouin
Directeur-Affaires publiques
Nathalie Poulin
Directrice-Événements, Éditrice et Rédactrice en chef-Magazine RADAR
Manon Dextras
Directrice-Finances et administration
Ginette Desjardins
Adjointe au président-directeur général
Francine Maynard
Réceptionniste
Kathy Gibson
Coordonnatrice aux communications
Louise Gravel
Responsable de la base de données

Deux p'tits mots

Mot du président du conseil

Christian Jasmin
Marché Au Chalet
(1978) Inc. (IGA)

La relance

Avec les spéciaux de la rentrée vient le début d'une période très importante, la relance des travaux parlementaires tant à Québec qu'à Ottawa. On commence à réentendre parler de nos politiciens avec pas mal de scepticisme. On se demande s'ils vont finalement profiter de la prochaine session pour enfin répondre à nos demandes.

On espère que oui, je peux vous assurer que l'on va y mettre les énergies, mais les politiciens, ces êtres pour le moins particuliers, nous réservent toujours des surprises.

À Québec, avec le récent remaniement nous avons de nouveaux interlocuteurs aux postes de ministres, avec qui je n'ai malheureusement pas encore eu l'occasion de converser, mais ça ne saurait tarder. Heureusement, plusieurs d'entres vous chers collègues ont des liens privilégiés avec ces derniers et nous espérons que comme par le passé vous nous aiderez à faire avancer les enjeux prioritaires des détaillants propriétaires, la mise en marché des produits d'ici, le prix du lait, la réglementation entourant la vente d'alcool, la sécurité alimentaire et la contrebande du tabac, pour n'en nommer que quelque-uns.

À Ottawa, ça se complique avec les rumeurs persistantes d'un déclenchement d'élections. Nous espérons que les importants travaux entourant l'encadrement des frais transactionnels ne tomberont pas dans les limbes. La hausse continuelle des frais de transactions par crédit est très dommageable pour les consommateurs tout en mettant en péril l'équilibre financier fragile des commerçants d'un bout à l'autre du pays.

Campagne ou pas, les frais transactionnels devront être à l'ordre du jour des partis politiques fédéraux. Il est impératif de répondre rapidement aux recommandations du Comité sénatorial des banques et du commerce. Si nos politiciens ont besoin d'un peu d'encouragement pour aller de l'avant, les détaillants en alimentation du Québec n'hésiteront pas à leur en donner pour leur argent.

J'espère vous voir en grand nombre au congrès de novembre. D'ici là je vous invite à rester à l'affut, puisque nous aurons certainement besoin de vous.

Mot du président-directeur général

Florent Gravel

Quelle nouvelle! J'en suis encore estomaqué. Tout comme moi, vous avez appris que le Groupe GP avait vendu ses fonds de commerce à son grossiste Metro.

Pour notre association, c'est une grosse perte, car nous avions l'entière collaboration de Guy Pelletier, ainsi que de son personnel.

Je voudrais remercier tout le personnel du Groupe GP et tout particulièrement Yves Labrecque qui a siégé au conseil d'administration pendant plus de 5 ans, de 2004 à 2009. Il siégeait de plus au conseil d'administration d'Expo Canada France qui gère le Salon SIAL de Montréal.

Un merci tout spécial à Mario Martel qui siège sur le Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV) et qui était un point de référence majeur en ce qui concerne la salubrité et en tant que spécialiste pour le dossier d'après-crise du fromage.

De plus, Charles Boilard, le spécialiste des ressources humaines, nous a donné un bon coup de main en siégeant au conseil d'administration du Comité sectoriel de main-d'oeuvre du commerce de l'alimentation (CSMOCA) et en collaborant aux études menées par le Conseil canadien de l'industrie de l'alimentation (CCIA).

Merci à Johanne Bélanger pour sa très grande collaboration dans la gestion des communications entre l'A.D.A. et GP.

Suite à plusieurs plaintes que nous avons reçues concernant le prix du lait qui devait être modifié le 1er juin dernier, nous avons adressé une lettre à la Régie des marchés agricoles dénonçant le fait que les laiteries ne s'y étaient pas conformées. La Régie est à analyser notre requête et elle devrait procéder à une vérification de nos allégations pour nous revenir sous peu.

J'espère que vous avez passé un bel été, malgré le temps pluvieux que nous avons connu en juillet.

N'oubliez pas de vous inscrire au congrès de novembre prochain au Hilton Lac-Leamy de Gatineau. Lieu privilégié pour les rencontres entre détaillants et fournisseurs, dans un endroit chaleureux et une atmosphère de détente.

Je vous attends en grand nombre. Je serai là pour vous serrer la pince.

À bientôt,

Florent Gravel

Contactez vos présidents régionaux :

ESTRIE
Dominic Arsenault
819-849-6226, 819-345-0678

OTAOUAIS
Isabelle Tassé
819-568-5545, 819-923-1876

SAGUENAY-LAC-ST-JEAN/CÔTE NORD
Éric Régnier
418-349-2266

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE/NORD DU QUÉBEC
Julie Pelletier
819-874-7741

BAS ST-LAURENT/GASPÉSIE
Frédérick D'Amours
418-868-1477

CENTRE-DU-QUÉBEC
Martin Auger
819-293-6937

QUÉBEC/CHAUDIÈRE-APPALACHES
Francis Veilleux
418-386-5744, 418-390-2300

LAVAL/LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
Gilles Brouillette
450-438-5214

MONTRÉAL (OUEST)
Enrico Lalonde
514-620-4443

MONTRÉAL (EST)
André Forget
514-493-1230

MAURICIE
Marc DeMontigny
819-376-3028

MONTÉRÉGIE
Michel Lemieux
450-658-1831

LE CHEF DE FILE EN CONFÉRENCES ET EXPOSITIONS ALIMENTAIRES AU CANADA

INNOVATIONS ALIMENTAIRES CANADA

RESTEZ À L'AVANT GARDE

Les 26 et 27 octobre 2009
Toronto Congress Centre
650 Dixon Road
Toronto, ON

Tous les détaillants en alimentation qui participent comme délégués à toutes les conférences courent la chance de gagner une Ford Mustang décapotable 2010.

Contactez Kim Kwo au 1.800.661.2344 poste 227 pour plus d'information.

www.groceryinnovations.com

GROCERY INNOVATIONS CANADA
INNOVATIONS ALIMENTAIRES CANADA

Révision triennale (minimum)

Lors de la vente d'actions admissibles de petites entreprises (ou d'actions d'une société agricole familiale ou d'actions d'une société de pêche familiale depuis le 2 mai 2006), un particulier peut bénéficier d'une déduction pour un gain en capital de 750 000 $ (500 000 $ avant le 19 mars 2007).

Un particulier qui n'a jamais bénéficié de cette déduction peut décider de cristalliser cette déduction dans le coût de ses actions en utilisant différents mécanismes légaux et fiscaux.

Cette alternative devrait être envisagée si le particulier craint de perdre le droit à cette déduction en raison du fait que la société ne respectera plus, dans le futur, les critères prévus par la loi pour bénéficier de cette déduction.

Il est judicieux de réviser ponctuellement la convention entre actionnaires afin de s'assurer de sa validité et surtout de son efficacité.

Par ailleurs, une attention particulière doit être portée si les actionnaires prévoient modifier leur convention entre actionnaires. En effet, il est important de vérifier les conséquences fiscales qui pourraient découler de toute modification à la convention entre actionnaires existante si les actions émises par la société sont visées par une convention entre actionnaires qui était en vigueur le 26 avril 1995 et que les actionnaires peuvent bénéficier des règles «« grand-père»» au moment du rachat par l'un des actionnaires de leurs actions au moment du décès.

PS : Il est toujours recommandé de valider avec les professionnels avec qui vous faites affaire.

Mylène Debien : Adjointe administrative.
Judith Bergeron : Conseillère en services financiers depuis 15 ans.
Normand Lafrance : Planificateur financier, 25 ans d'expertise dans le domaine.

Si de plus amples informations s'avéraient nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Sojolie Inc.
500, Boul. St-Martin Ouest bureau 220, Laval, (QC) H7M 3Y2
Téléphone : 450-629-0342 ext 234
Téléphone sans frais : 1-888-756-0342 ext 234
Télécopieur : 450-668-5414 / 1-888-668-5414
Adresse courriel : norm.lafrance@sympatico.ca

Le capital social... Une façon pour favoriser votre développement

Fondation Tirelire
Les producteurs de porcs du Québec aident les organismes à soulager la faim

Nous entendons de plus en plus souvent parler de la responsabilité sociale des organisations ou du capital social d'une entreprise. Mais en quoi consistent-ils? Pourquoi ces sujets sont-ils d'actualité et que peuvent-ils apporter à nos entreprises? Lorsque nous nous penchons sur la question, nous constatons que de nombreuses recherches ont été réalisées sur ce sujet et que la majorité d'entre elles s'accordent sur le fait que ce phénomène est en croissance constante.

Pourquoi est-il si en vogue de s'impliquer socialement?

Par définition, le capital social, d'un point de vue sociologique, est l'ensemble des liens et des réseaux qui unissent des groupes et des personnes au sein de la communauté. En somme, il peut s'agir pour votre entreprise des liens qu'elle entretient avec des associations, des clubs sportifs, des organismes de bienfaisance, etc. Ces liens servent d'agent de liaison, de corde entre ce réseau et votre entreprise. Ils sont fortement favorables pour le développement économique et durable de votre entreprise. Plus précisément, le capital social de votre entreprise est un facteur d'intégration et de confiance. Il permet d'améliorer les relations entre les différentes parties de l'organisation, d'accroître le sentiment d'appartenance des clients ou des employés, d'améliorer la réputation et l'image de l'entreprise. Selon le *Conference Board du Canada*, 2/3 des 50 très grandes entreprises canadiennes produisent un bilan social. Prenons, par exemple, Tim Hortons qui est une entreprise qui connaît une très bonne croissance, et ce, malgré la récession. Si nous regardons attentivement son champ d'action sociale, nous pouvons remarquer qu'il est très vaste et qu'il touche à de nombreuses causes. En favorisant le bien-être de nos enfants, en finançant de nombreuses équipes sportives, en promouvant le respect de l'environnement, Tim Hortons applique le principe du capital social pour aller rejoindre différents réseaux dans la communauté. Plusieurs autres entreprises utilisent aussi ce principe afin de se démarquer dans un marché concurrentiel et ainsi fidéliser leur clientèle. McDonald's, Petro-Canada, Rona, Canadian Tire ne sont que quelques-unes des organisations qui démontrent une conscience sociale et qui l'intègrent à leur plan de communication. Plusieurs études indiquent que la réputation d'une entreprise est aussi importante que le prix de vente ou la qualité du service à la clientèle. En effet, selon une enquête effectuée par Décima Research en 2007, la majorité des Canadiens prennent en considération la responsabilité sociale des entreprises et sont davantage portés à encourager les entreprises qui démontrent un intérêt envers leur communauté.

La Fondation Tirelire peut travailler avec vous afin de bâtir un plan d'investissement social sur mesure qui saura vous démarquer de votre compétition. Si ce tournant vous intéresse, il existe plusieurs façons permettant d'augmenter le capital social de votre entreprise. Vous pouvez promouvoir les bonnes relations et les actions sociales au sein de votre entreprise, encourager vos employés à s'impliquer socialement ou vous associer à une cause. Les possibilités sont infinies. Nous pouvons travailler de concert avec votre direction ou en consultation avec vos employés afin de trouver la façon qui conviendra le mieux à votre entreprise. N'hésitez pas à contacter notre directeur général au 450-679-0540, poste 8547 afin de nous aider à écrire une nouvelle page de cette histoire…une histoire sans FAIM.

Pour faire un don
www.fondationtirelire.com

555, boulevard Roland-Therrien, Bureau 120, Longueuil (Québec) J4H 4E9
450-679-0540 poste 8547

Du 13 au 15 novembre 2009 au Hilton Lac Leamy

L'inscription complète pour deux personnes inclut :

13 novembre : cocktail d'ouverture, dîner et soirée

14 novembre : petit-déjeuner, conférences, déjeuner-buffet, cocktail, dîner et la soirée Gala Temple de la renommée 2009

15 novembre : petit-déjeuner et conférence de clôture

INSCRIPTION À LA CARTE

Soirée d'ouverture 2009

(Cocktail et dîner et soirée)
vendredi 13 novembre 2009 à compter de 18h
225 $ / pers. (+ taxes)

Soirée Gala Temple De la Renommée A.D.A. 2009

(Cocktail et dîner et Gala)
samedi 14 novembre à compter de 18h
350 $ / pers. (+ taxes)

Escouade jeunesse pour les 2 à 13 ans

Activités, ateliers et sorties sont prévus pour amuser les enfants tout au long du congrès.

Inscription

150$ + taxes pour le premier enfant
100$ + taxes pour les enfants additionnels

L'escouade jeunesse inclut :

Vendredi 13 novembre
Souper et activité en soirée

Samedi 14 novembre
Journée d'activité comprenant le déjeuner, le dîner et le souper

Dimanche 15 novembre
Brunch de clôture

Corinne et Robert Fournier
épiciers depuis 1965

Nomination au **Temple de la Renommée A.D.A. 2009**

C'est avec enthousiasme que l'A.D.A. a reçu la proposition des marchands *Metro* d'introniser ce couple de la Mauricie au Temple de la renommée A.D.A. 2009.

La reconnaissance par leurs pairs ne vient que confirmer la richesse et la qualité de leur carrière.

Ils sont connus dans le monde de l'alimentation comme des gens d'affaires avertis et des travailleurs acharnés.

Soyez des nôtres le 14 novembre prochain au Hilton du Lac-Leamy afin de venir rendre hommage à nos deux récipiendaires.

Formulaire d'inscription DÉTAILLANT

INSCRIPTION complète

	membre	non-membre
dépanneur	600 $	800 $
épicerie – de 6000 pi²	800 $	1 000 $
épicerie + de 6000 pi²	1 000 $	1 200 $

NB : L'inscription complète est valide pour une (1) personne et son (sa) conjoint(e).

INSCRIPTION Escouade Jeunesse pour les 2 à 13 ans

150$ + taxes pour le premier enfant
100$ + taxes pour les enfants additionnels

FRAIS D'INSCRIPTION CONGRÈS A.D.A. 2009

Important : veuillez retourner ce formulaire et votre paiement avant le 2 novembre.

_____$ + _____$ = _____$ + _____$ = _____$
TOTAL AVANT TAXES — TPS(5%) — SOUS-TOTAL — TVQ(7,5%) — GRAND TOTAL

☐ Visa ☐ Master Card ☐ Chèque à l'ordre de : A.D.A.

Nom du détenteur : _____ No. de carte : _____

Date d'expiration : _____ Signature : _____

Entreprise _____

Adresse_____ Ville _____

Province _____ CodePostal _____

Courriel _____

Téléphone ( ) _____-_____ Télécopieur ( ) _____-_____

Allergie alimentaire ☐ oui ☐ non

Si oui, précisez : _____

Nom (délégué(e) et conjoint(e))	Prénom

Nom (enfants)	Prénom	Âge

Important : Vous devez réserver vos chambres avec le Hilton Lac-Leamy
Sans frais 1-866-488-7888
Votre code de réservation est :RFG
N'oubliez pas de le mentionner

Annulation : Vous devez envoyer un avis écrit à l'A.D.A. avant le 31 octobre 2009 afin de recevoir un remboursement complet moins les frais d'inscription de 75$ perçus par inscription. Aucun remboursement après le 31 octobre 2009; les substitutions sont acceptées. Le paiement complet doit être fait pour que l'inscription soit valide.

Retournez ce formulaire d'inscription
PAR TÉLÉCOPIEUR : 514-849-3021

PAR LA POSTE
300, rue Léo Pariseau, bureau 1100
Place du Parc
Montréal (Québec)
H2X 4C1

Congrès 2009

VENDREDI 13 NOVEMBRE 2009

16h00 – 18h00	Inscription
18h00 – 19h00	Cocktail - Ouverture officielle
19h00 – 00h00	**Soirée d'ouverture** •Mot de bienvenue du président : M. Christian Jasmin •Dîner et spectacle de MARIE-CHANTAL TOUPIN

SAMEDI 14 NOVEMBRE 2009

08h00 – 18h00	Inscription	
07h30 – 09h00	Petit déjeuner	
08h30 – 09h15	**Conférence :**	**Volet jeunesse et Visez la conformité pour réduire les accidents !** Conférencier : Aline Therrien, chargée de projet CSST Conférencier : Alain Lajoie, inspecteur CSST
09h15 – 10h00	**Conférence :**	**Programme d'optimisation en réfrigération (OPTER) - volet supermarchés** Conférencier : Mathieu Payeur, ing. chargé de projet, secteur des affaires, à l'Agence de l'efficacité énergétique
10h00 – 10h15	Pause-santé	
10h15 – 10h45	**Conférence :**	**Sauvez 30% sur les augmentations de salaire !** Conférencier : M. Normand Lafrance, planificateur financier, Sojolie inc.
10h45 – 11h30	**Conférence :**	**Retrouvez le plaisir de superviser votre personnel !** Conférencier : Sylvain Tétreault, CRHA, formateur coach et conférencier, Blackburn Tétreault & Associés, Cabinet conseil en développement des gestionnaires
11h30 – 12h30	**Conférence :**	**Oser pour créer de la valeur : le consommateur recherche de nouvelles expériences !** Conférencier : M. Carol Allain, M.Sc.,M.Éd., auteur
12h30 – 14h00	Dîner buffet	
14h00 – 15h15	**Table ronde : Qu'attendez-vous de votre association?** Intervenants : Christian Jasmin, Florent Gravel	
15h15 – 16h30	Assemblée annuelle (membres détaillants A.D.A. seulement)	
16h30 – 17h00	Conseil d'administration A.D.A. (réservé aux administrateurs)	
17h30 – 18h00	Cocktail	
18h00 – 00h00	**Dîner Gala « Le Temple de la renommée A.D.A. 2009 »** Soirée dansante	

DIMANCHE 15 NOVEMBRE 2009

08h30 – 09h30	Petit déjeuner buffet	
09h30 – 10h30	Mot de la présidence du Conseil d'administration	
	Conférence :	**La crise financière, il faut réagir efficacement.** Conférencier : M. Bernard Landry, ex-Premier Ministre du Québec, conférencier et motivateur
10h30	Clôture du congrès	

RÉSERVATION DE CHAMBRE

Association des détaillants en alimentation du Québec

12 au 15 novembre, 2009

CODE DE RÉFÉRENCE : G-RFG

3, boul. du Casino
Gatineau , Québec, J8Y 6X4
Tél. (819) 790-6444 Sans frais 1 (866) 488-7888 Télécopieur (819)790-6448 **www.casino-du-lac-leamy.com**

Nom : _____
Nom Prénom

Rue : _____ Ville : _____

Province : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

DATE D'ARRIVÉE : _____ Heure : _____

DATE DE DÉPART : _____

Veuillez noter que l'heure d'arrivée est de 16h00 et l'heure de départ est de 12h00.
Un dépôt équivalent à une nuit d'hébergement (taxes incluses) ou une garantie par carte de crédit est requis lors de la réservation.

Carte #: _____ Date d'échéance : _____

Signature: _____

Numéro de membre Hilton Hhonors : _____

Tarifs des Chambres

**Chambres Classiques : 199$** (226.88$ incluant les taxes) ☐

**Chambres Deluxes : 209$** (238.17$ incluant les taxes) ☐

Par nuit, par chambre, occupation simple ou double*

** Ajoutez 20, 00 $ par adulte additionnel, jusqu'à concurrence de quatre (4) personnes par chambre pour les chambres avec deux lits.*

Simple ☐ **Double** ☐ **Triple** ☐ **Quadruple** ☐

Un lit ☐ **Deux lits** ☐ **Non-fumeur** ☐ **Fumeur** ☐

Autres préférences : _____

POLITIQUE D'ANNULATION : Avant 18h00 date d'arrivé (heure normale de l'est).
Veuillez faire parvenir une copie complétée de ce formulaire, le ou avant le mardi 13 octobre 2009. Merci.
(Après cette date, le tarif préférentiel de groupe sera sujet à la disponibilité.)

AVIS DE CONVOCATION

POUR LES MEMBRES-DÉTAILLANTS

ASSEMBLÉE ANNUELLE DE L'A.D.A.

le samedi, 14 novembre 2009, à 15 h 15

au **Hilton du Lac-Leamy de Gatineau**

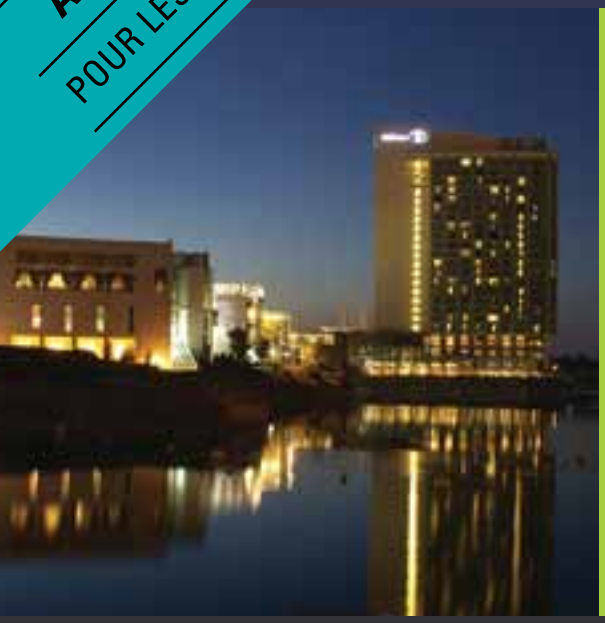

Cher membre-détaillant,

Le président du conseil d'administration, M. Christian Jasmin, me prie de vous convoquer à l'assemblée annuelle des membres-détaillants de l'A.D.A., qui aura lieu dans le cadre du 54e Congrès annuel de l'Association, **le samedi 14 novembre 2009 à 15 h 15,** au Hilton du Lac-Leamy de Gatineau (3, boul. du Casino, Gatineau, (Qc), téléphone : (819)790-6444, site : www1.hilton.com)

L'assemblée constitue l'occasion idéale de prendre connaissance du programme d'action de votre Association, d'influencer ses orientations afin qu'elles correspondent à vos attentes et d'y rencontrer vos collègues des autres bannières à travers le Québec.

J'attire votre attention sur les textes qui suivent. Je vous invite vivement à utiliser votre privilège de membre en soumettant des propositions concernant d'une part, des sujets de préoccupations que vous souhaitez voir aborder, et d'autre part, la composition du conseil d'administration qui vous représentera.

Espérant avoir le plaisir de vous rencontrer à cet événement annuel majeur, je vous prie d'accepter mes meilleures salutations.

André Forget
Secrétaire
Dépanneurs Forget, Montréal

Résolutions soumises **par les membres-détaillants**

Dans le cadre de l'assemblée annuelle du samedi 14 novembre, des résolutions préalablement soumises par les membres pourront être adoptées, afin d'orienter les actions de l'A.D.A. Ces résolutions peuvent porter sur les dossiers présentement actifs ou sur des nouveaux dossiers pour lesquels vous aimeriez que l'A.D.A. intervienne.

L'article 20.1 du règlement général de l'A.D.A. stipule que :

> *« Toute régionale et/ou tout membre de l'A.D.A. pourra soumettre à la considération de l'assemblée annuelle une ou des résolutions, pourvu que le texte complet soit transmis au siège social de l'A.D.A.* ***au moins 30 jours avant cette assemblée****. »*

Si vous souhaitez présenter une ou plusieurs résolutions à l'assemblée annuelle, veuillez soit remplir l'espace prévu à cette fin à la page suivante et utiliser d'autres feuilles au besoin, ou si vous le préférez, nous transmettre vos propositions par courriel, tel qu'indiqué et selon le modèle proposé à la page 11.

Élections **des administrateurs**

Conformément à l'article 27.1 du règlement général de l'A.D.A., un Comité de mise en nomination a été constitué afin de combler les sièges au conseil d'administration.

Six (6) administrateurs termineront leur mandat cette année et deux (2) sièges sont présentement vacants; huit (8) administrateurs termineront leur mandat en 2010; huit (8) sièges feront donc l'objet d'élections cette année afin de compléter le conseil d'administration, composé d'un maximum de 16 membres-détaillants. Il est à noter que selon nos Règlements, la durée du mandat d'un administrateur est de deux (2) ans, renouvelable.

Le comité de mise en nomination 2009 est composé du président du conseil et de deux anciens administrateurs, soient :

- Christian Jasmin, IGA Marché Au Chalet inc., Ste-Adèle
- Isabelle Dunn-Doutre, Metro Dunn, Montréal
- Serge Bernier, Entreprise Daigle-Thibault Inc. BONI-SOIR, Granby

L'article 27.2 du règlement général de l'A.D.A. stipule que :

> *« (...) toute régionale ou tout membre de l'A.D.A. peut recommander au comité de mise en nomination un ou plusieurs membres, pourvu que cette recommandation soit transmise au siège social de l'A.D.A.* ***au moins 30 jours avant l'assemblée annuelle. »***

Nous vous invitons donc à soumettre à la considération du comité de mise en nomination, le nom de la ou des personne(s) que vous souhaiteriez voir vous représenter au conseil d'administration de l'A.D.A., soit en remplissant le formulaire de la page suivante, ou en nous transmettant vos propositions par courriel à Ginette Desjardins à l'adresse suivante : gdesjardins@adaq.qc.ca.

RÉSOLUTION(S) SOUMISE(S)
À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE L'A.D.A.

le samedi, 14 novembre 2009, au Hilton du Lac-Leamy de Gatineau

SUJET : _____

Attendu que _____

Attendu que _____

Attendu que _____

Il est proposé que _____

_____

_____

_____

_____

Membre-détaillant qui fait la proposition : _____
SIGNATURE

Commerce : _____ No de membre : _____

Coordonnées pour vous joindre : _____

Courriel : _____

CANDIDATURE(S) SOUMISE(S)
AU COMITÉ DE MISE EN NOMINATION

En vue de l'assemblée annuelle de l'A.D.A. du 14 novembre 2009, au Hilton du Lac-Leamy de Gatineau, je, soussigné(e), soumets à la considération du Comité de mise en nomination la ou les personne(s) suivante(s) au poste d'administrateur au conseil d'administration de l'A.D.A.:

NOM	COMMERCE	VILLE	No MEMBRE

Signature du proposeur : _____ Commerce : _____

No téléphone : _____ No de membre : _____

Courriel : _____

PRIÈRE DE RETOURNER au plus tard le 14 octobre 2009 à :

Association des détaillants en alimentation du Québec (A.D.A.)

À l'attention de **Ginette Desjardins**
300, Léo-Pariseau, bureau 1100
Place du Parc, Montréal (Québec) H2X 4C1

Télécopieur: (514) 849-3021
Courriel: gdesjardins@adaq.qc.ca
Téléphone: (514) 982-0104 ou 1 800 363-3923 (poste 230)

Voici un aperçu des développements de certains dossiers que nous menons et des nouvelles d'actualités reliées à votre secteur d'activités.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information supplémentaire ou encore pour nous transmettre des renseignements qui nous permettront de mieux documenter nos dossiers.

Frais transactionnels

Le comité sénatorial dépose un rapport **favorable aux détaillants**

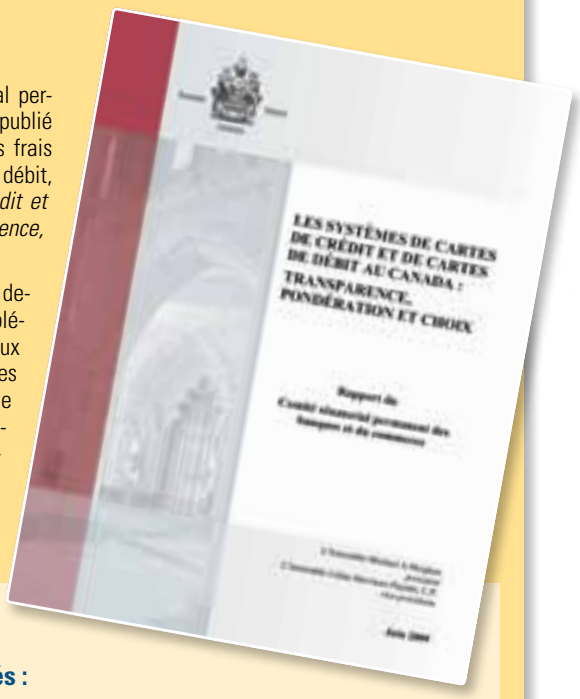

Le 30 juin dernier, le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce a publié son rapport portant notamment sur les frais de transaction par cartes de crédit et de débit, intitulé *Les systèmes de cartes de crédit et de cartes de débit au Canada : transparence, pondération et choix.*

Sans reprendre textuellement nos demandes, il répond à plusieurs des problématiques que nous avions exposées aux sénateurs membres du comité. Trois des cinq recommandations que comporte le rapport touchent directement les détaillants, alors que les autres sont plutôt en lien avec les contrats avec les consommateurs.

Voici les détails de trois principales recommandations liées à notre secteur d'activités :

- **Conseil de surveillance**

  Création d'un conseil de surveillance chargé de recommander des mesures législatives capables de garantir l'équité des parties prenantes des systèmes de paiement par carte de crédit et carte de débit (d'ici le 31 décembre 2009), effectuer une veille sur les frais associés aux systèmes de paiement et établir un code de pratiques sur l'établissement des frais et des taux, tout en veillant à son application.

- **Discrimination des modes de paiement**

  Permettre aux détaillants de favoriser certains modes de paiement plus avantageux (imposer une surcharge, accorder un rabais, information, etc.) et interdire les règles obligeant les marchands à accepter toutes les cartes.

- **Protection du système canadien de paiement par débit**

  Exiger que les frais d'utilisation du débit demeurent sur la base d'un montant fixe par transaction, qu'il n'y ait pas de frais d'interchange sur ce type de transaction pour une période de trois ans et interdire le traitement prioritaire pour les titulaires d'une carte dite « mixte » ou « co-badgée ».

Espérons maintenant que ces recommandations auront une influence sur celles du Comité conjoint des finances et de l'industrie de la chambre des communes, ou encore du gouvernement conservateur, dont on attend toujours un engagement concret à régler la question.

C'est pourtant ainsi que, deux mois plus tôt, la vice-présidente du comité, la sénatrice libérale Mme Céline Hervieux-Payette, exprimait l'urgence de la situation : *« Les recommandations unanimes présentées dans ce rapport devraient être adoptées immédiatement par le gouvernement canadien pour aider les entreprises canadiennes, notamment, qui ont vu les frais de transaction par cartes de débit et de crédit augmenter en flèche et qui s'inquiètent pour leur bilan comptable. »*

Frais transactionnels

Proposition étonnante de la FCEI

Alors que l'ensemble du commerce, tant au Québec qu'à l'échelle canadienne, semble s'entendre sur le fait que la gourmandise des entreprises liées au crédit ne peut se calmer sans une réglementation efficace, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) propose plutôt à Visa, MasterCard, aux banques à charte et aux sociétés de traitement d'adopter un code de conduite volontaire visant les petites et moyennes entreprises (PME).

Les intentions de la FCEI sont certainement louables, mais nous craignons qu'une approche volontaire ne retarde grandement la résolution de ce dossier prioritaire. Un code similaire existe aux États-Unis déjà, et les commerçants continuent à souffrir, puisque le code n'a rien changé aux pratiques de ces géants financiers.

On apprenait récemment que l'Université Concordia à Montréal ne permettrait plus à ses élèves de payer leur inscription par l'entremise du crédit, parce que les coûts sont devenus trop importants. Plusieurs autres institutions ont fait de même ou évaluent la possibilité de faire de même, et ce, malgré la frustration que cela peut engendrer chez leurs clients. La très grande majorité des commerçants ne peuvent se permettre de retirer ce mode de paiement à leurs clients et n'emboîteront donc jamais le pas, mais de tels gestes démontrent l'ampleur de la crise.

Le paiement électronique ne dispose tout simplement pas d'une compétition suffisante pour permettre que les forces du marché exercent une certaine forme d'autorégulation. Les compagnies de crédit, banques à charte et sociétés de traitement fixent les taux comme bon leur semble et cela ne peut plus continuer. Il est impératif de réglementer les frais transactionnels.

Agroalimentaire

L'achat local **a la cote** ✓

Les médias et différents intervenants ont profité de l'été pour faire la promotion de l'achat local, voire même militer pour celui-ci. Si tout le monde s'entend sur le fait qu'il y a une importante vague d'intérêt pour les aliments d'ici, le bilan d'efficacité des filières d'approvisionnement varie beaucoup selon les auteurs. Certains ont critiqué le manque d'implication des grandes chaînes alimentaires, alors que d'autres ont plutôt pointé du doigt les consommateurs à la recherche de bas prix, peu importe la provenance des produits.

Tout l'été, on a pu lire plusieurs portraits d'entreprises agroalimentaires, grosses comme petites, qui innovent ou qui font tout simplement le plaisir de nos panses. L'A.D.A. tient notamment à souligner l'initiative de l'hebdomadaire La terre de chez nous, qui a proposé une série de reportages sur des épiceries privilégiant les produits du terroir québécois de partout dans la province. Salutations à tous ces gens que l'on connaît bien et qui font de gros efforts pour mettre le Québec de l'avant.

Environnement

Certification des sacs **de plastique recyclables**

L'A.D.A. est du nombre des groupes qui participent actuellement à l'élaboration d'un programme de certification des sacs en plastique, piloté par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ). Les exigences du programme d'application volontaire devraient permettre d'identifier les caractéristiques et le marquage nécessaires aux sacs de plastique afin de faciliter leur identification, leur tri et leur récupération.

La multitude de sacs disponibles sur le marché et toutes les allégations difficilement vérifiables limitent grandement la compréhension des consommateurs et leur capacité de valoriser ces matières une fois leur vie utile expirée. Nous espérons que la certification permettra de mettre un peu d'ordre dans ce secteur aux prises avec beaucoup de confusion.

Nouvelles lignes directrices **de compostage *in situ***

Martin Racicot, Supermarché Lussier (Metro)

Il pourrait être plus simple de mettre en place des projets de compostage à même le site des commerces ou institutions. Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) a compris que sa réglementation n'était pas adaptée aux projets à faible volume et a pris note des recommandations de l'A.D.A. et des autres membres de la filière sur les matières organiques. Les modifications aux lignes directrices devraient être connues sous peu.

Environnement

Des épiciers se démarquent **aux Phénix de l'Environnement 2009**

L'A.D.A. tient à souligner le lauréat du Phénix de l'Environnement 2009 en gestion des matières résiduelles pour la catégorie Entreprise, institution ou association, IGA Extra Serge Fleurant.

La gestion des matières résiduelles au IGA Extra Fleurant de Granby est axée sur l'amélioration continue, sur l'application du principe des 3RV ainsi que sur la sensibilisation et la mobilisation des employés et de la clientèle. La récupération des matières recyclables et organiques, des huiles usées de cuisson et d'autres produits est rendue possible grâce à la collaboration de la communauté de Granby. En 2007, l'établissement a reçu le niveau 3 – Performance – du programme ICI On recycle! de RECYC-QUÉBEC. L'entreprise atteint, encore aujourd'hui, un taux de valorisation de 89 %, ce qui démontre l'engagement de la direction à soutenir les efforts dans ce domaine.

Mentionnons également un des projets finalistes dans la même catégorie, soit le projet ComposTable, qui vise à implanter de manière permanente la collecte des matières organiques dans les industries, les commerces et les institutions (ICI) de Ville de Saguenay, auquel ont pris part quelques membres de l'A.D.A. L'Université du Québec à Chicoutimi, par l'entremise de la Chaire en Éco-Conseil, a réalisé un projet pilote avec des ICI afin de faire valoir les avantages d'un virage vers la valorisation des matières organiques pour la population, et spécifiquement pour les gestionnaires de commerces et d'institutions. À la suite du succès de ce projet pilote, la collecte des matières organiques se poursuit au Saguenay.

La solution miracle à vos problèmes

d'assurances collectives **1-877-315-8172**

Parce que vous avez sans doute autre chose à faire que de vous préoccuper de vos assurances collectives, confiez-en la gestion à des professionnels. Assurances Séguin Services Financiers s'en occupe !

Notre équipe offre une solution différente en matière d'assurances collectives.
Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à nous contacter.

CROIX BLEUE MEDAVIE

ASSURANCES SÉGUIN SERVICES FINANCIERS
CABINET DE SERVICES FINANCIERS

ASSURANCES SÉGUIN SERVICES FINANCIERS
5125 Du Trianon, bureau 308
Montréal (Québec) H1M 2S5

Karl-Érik Séguin
Michel Séguin
Tél. : 514-315-8172
Téléc. : 514-353-3288
Sans frais : 1-877-315-8172
Courriel : keseguin@assurancesseguin.com

Nouveau site web

www.infocrime.org

Info-Crime Québec est un organisme à but non lucratif composé de citoyens et citoyennes bénévoles dont les objectifs sont d'éveiller la conscience sociale des citoyens, sensibiliser les citoyens à leurs responsabilités civiques et aider les policiers dans leurs efforts pour protéger la société contre le crime.

Selon nos statistiques, nous continuons notre croissance au niveau des dossiers d'enquête ouverts dans les divers corps de police de la province, rencontrons ainsi notre objectif.

Ces résultats proviennent des informations reçues des citoyens, toujours en conservant l'anonymat. La première source d'Information nous arrive par notre ligne téléphonique, 1-800-711-1-800 et la deuxième source d'information provient du signalement en ligne du site web d'Info-Crime Québec.

Nous recevons des informations pertinentes pour toutes sortes de crimes. Évidement, notre clientèle est le citoyen silencieux, c'est-à-dire, quelqu'un qui a de l'information pertinente à propos d'un crime et qui ne veut pas parler aux policiers. Ces personnes ne veulent pas se faire identifier comme témoin par crainte de représailles.

En juillet 2009, nous avons mis en ligne notre nouveau site web. Celui-ci a été complètement repensé et redessiné et est un site facile d'accès et dynamique. L'objectif de cet article est de vous inviter de prendre le temps de visiter notre site au «infocrime.org» et ainsi découvrir les nouveautés et éventuellement augmenter les signalements en ligne.

Nous tenons à remercier l'ADA pour notre partenariat et votre précieuse collaboration auprès d'Info-Crime Québec.

Normand Savoie, Président

Info-Crime Québec

La fraude **par remboursements**

La fraude par remboursement est, et demeurera probablement longtemps, le type de fraude des plus prisées par les opérateurs de caisses. En effet, encore dernièrement nos enquêteurs ont dû intervenir dans une épicerie afin de prendre un employé qui effectuait des faux remboursements pour soutirer des sommes d'argent à son employeur, se donnant ainsi une augmentation de salaire bien entendue non autorisée. Même si ces larcins sont plus ou moins de petites sommes à la fois, en appliquant le facteur de multiplication, cela peut devenir des vols de plusieurs milliers de dollars.

Bien que cette méthode de vol soit fréquemment utilisée par les fraudeurs, elle n'en demeure pas moins assez facile à contrer. Les fraudes par faux remboursements sont dans la presque totalité des cas de crimes solo. C'est-à-dire, rarement vont-ils provenir de collusions entre deux ou plusieurs employés.

La meilleure méthode pour freiner de tels agissements est d'une part de rendre obligatoire la signature de deux employés sur chaque remboursement. Il est important de faire mention à la personne contre signant un remboursement ses responsabilités et ses obligations de constater la présence du client et de la marchandise. Attention, car plusieurs employés, au nom de la confiance, signent les remboursements après les événements sans réelle constatation.

Plusieurs d'entre vous utilisent probablement des cartes gérants ou des numéros personnels pour l'autorisation des remboursements. Bien que ces méthodes de support informatique aident la situation, elles ne doivent en rien substituer les signatures sur les coupons de remboursements ni les vérifications de celles-ci par une personne responsable autre que celle ayant signé le coupon. Dans le cadre de nos enquêtes et vérifications, il n'est pas rare que les cartes de superviseurs «trainent» ou que les codes personnels soient connus par des opérateurs de caisse facilitant ainsi la tâche à l'employé avec de mauvaises intentions. Dans un dossier récent, nous avons vu que lorsqu'un responsable passait sa carte, le système inscrivait à l'écran le numéro du superviseur. Le fraudeur avait mémorisé le numéro et par la suite faisait de faux remboursements en entrant manuellement le numéro du superviseur. Vérifiez attentivement si votre système POS permet de voir ce numéro et, dans la mesure du possible, faites modifier la situation. Les deux signatures obligatoires viendront cependant rendre la situation plus périlleuse pour le fraudeur.

N'oubliez jamais qu'un employé ayant de mauvaises intentions profitera de nos largesses. Il nous revient donc de voir à nos affaires avec rigueur.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 1 800 842-1911 ou info@vcsinvestigation.com

LANDRY MORIN
Gestionnaires de portefeuille

L'influence qu'aura l'investisseur **sur sa répartition d'actifs**

Nos préoccupations guident nos décisions. Et c'est bien connu, nous sommes influencés par la dernière expérience que nous avons vécue qui laisse une empreinte, vous connaissez le dicton un chat ébouillanté craint l'eau chaude. Il en est de même pour l'investissement, l'émotion nous habite et influence nos décisions.

Lorsque les marchés montent, c'est l'euphorie, nos émotions sont positives et au lieu de vendre à profit une portion du portefeuille, l'investisseur continu à acheter. Lorsque les marchés baissent, la peur suivie quelques fois par un sentiment de panique, fait en sorte que l'investisseur même expérimenté vendra ses titres à pertes au lieu d'accumuler des titres à bons prix.

Quelle que soit la grosseur d'un portefeuille, sa gestion est complexe et requière une approche rationnelle. Il est utile d'intégrer le travail des chercheurs dans le domaine de la gestion de portefeuille et d'adopter une démarche systématique qui servira de base à tous les types d'investisseurs pour le maintien d'une approche rationnelle, non guidé par les émotions.

L'influence des émotions selon l'évolution des marchés boursiers

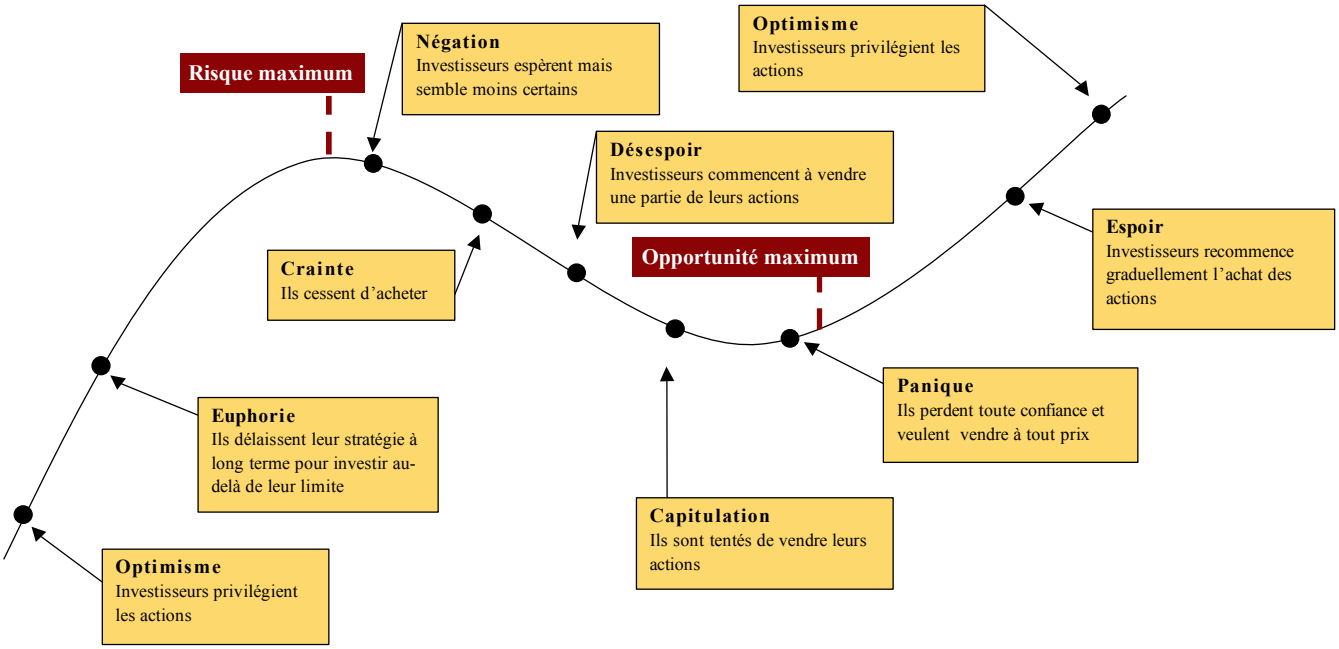

Voici quelques principes de base pour éviter de réagir aux événements et garder le cap sur les objectifs fondamentaux. En supposant une approche globale qui permet d'établir une politique de placement pour l'ensemble des avoirs :

1. Connaître le contexte économique dans lequel on se trouve
2. Avoir une idée par rapport aux facteurs qui influencent les choix de la répartition (comme les taux d'intérêt, l'inflation, etc.)
3. Comment cette répartition évoluera dans le temps selon que l'investisseur souhaite couvrir son risque ou au contraire faire le plus de rendement possible
4. Diversifier les facteurs de risque et distinguer ce que signifie la volatilité d'un titre par rapport au risque qui lui est associé
5. Conserver de la flexibilité pour rééquilibrer lorsque c'est le temps
6. Choix de deux stratégies selon la personnalité :
   - buy and hold celui qui achète les actifs et laissent aller suivant l'évolution de la valeur, sans rééquilibrer. L'inconvénient est qu'on se retrouve avec une sur pondération d'un actif.
   - Rééquilibrage régulier : si l'actif diminue, on fait un achat. Si l'actif augmente, on procède à la vente d'une partie. Cette stratégie est plus coûteuse sur le plan fiscal mais permet de garder un portefeuille équilibré.

De la phase d'accumulation à la phase de décaissement

Une façon intéressante d'accumuler des épargnes est de faire des versements réguliers mensuels. Ceci permet de profiter des baisses pour acheter moins cher et d'ajuster à la baisse la moyenne du coût d'achat. Ceux qui sont en phase de retrait, tire avantage de cette même stratégie en faisant des retraits périodiquement au lieu de la faire faire à un seul moment dans l'année.

La relation avec votre conseiller repose sur un lien de confiance mutuelle.

Colette E. Bournival, Adm.A.
Landry Morin Inc., 1010, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2105, Montréal, Qc. H3A 2R7
téléphone (514) 985-1138 poste 207, télécopieur (514) 282-1123
www.landrymorin.com, courriel : cbournival@landrymorin.com

Tournoi de golf
de la Fondation de l'instruction de Saint-Marc

Samedi 15 août dernier, tournoi de golf de la Fondation de l'instruction de Saint-Marc sous la présidence d'honneur de M. Robert Beaudry, maire de Saint-Marc

De gauche à droite Marcel Tremblay, membre du C.A de la Fondation et du comité organisateur, Florent Gravel, président-directeur général de l'A.D.A., Robert Beaudry, Président d'honneur et Maire de Saint-Marc-Sur-Richelieu, René Rodrigue, président de la Fondation, France Beaudry coordonnatrice du tournoi de golf et André Forget membre du C.A. de la Fondation et du comité organisateur.

15e Omnium de Golf de la Fondation Médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut

Mercredi 26 août dernier, 15e Omnium de Golf de la Fondation Médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut sous la présidence d'honneur de Christian Jasmin, IGA au chalet de Sainte-Adèle et de Robert Tellier, IGA Extra Mont-Tremblant et Bellefeuille.

De gauche à droite Michel Joanette, marchand IGA, Dominique Jasmin, IGA au Chalet, Florent Gravel, A.D.A., Jacynthe Ayotte, Loto-Québec et Christian Jasmin, Marché au Chalet et président d'honneur du tournoi.

Micro et macro

Gérer le rendement des employés

Même si le ralentissement économique actuel a permis d'alléger quelque peu les pressions pesant sur le marché du travail, la situation démographique au Canada signifie que les difficultés encourues pour trouver et garder des employés qualifiés et motivés reviendront avec la relance de l'économie. Un système de gestion du rendement constitue l'un des outils les plus efficaces dont dispose un gérant de magasin pour garder les employés de talent dans ses murs.

J'entends déjà des voix s'élever en disant : « Je dois déjà jongler avec tellement de balles, je ne me vois pas en rajouter une encore plus lourde ». Un système de gestion du rendement n'a pas besoin d'être complexe ou de demander beaucoup de temps; il doit être cohérent et figurer parmi les responsabilités prioritaires de tous les gérants et superviseurs.

Un système de gestion du rendement efficace comporte deux aspects : le « micro » et le « macro ».

Micro

L'élément « micro » de la gestion du rendement signifie qu'on adopte une approche de rétroaction continue. En général, les employés aiment recevoir des commentaires, positifs et constructifs, parce que cela leur permet de se situer et d'apprendre concrètement comment s'améliorer. Toutefois, chose surprenante, de nombreux gérants et superviseurs n'excellent pas dans ce domaine, peut-être parce qu'ils ne savent pas comment le faire efficacement, qu'ils se sentent mal à l'aise pour évaluer le rendement ou qu'ils ne considèrent pas cette activité comme un élément essentiel de leur fonction de supervision.

Voici quelques conseils tout simples pour donner une rétroaction efficace et régulière :

1. **Soyez précis(e)** – qu'ils soient positifs ou négatifs, faites en sorte que vos commentaires s'appuient sur des faits ou des données précises. « Bon boulot », ou « tu pourrais faire mieux », voilà qui est bien vague et peu utile. « Tu devrais vérifier les tablettes et les réalimenter plus souvent dans ton rayon » est beaucoup plus précis et invite au changement de comportement que vous souhaitez.
2. **Intervenez au bon moment** – quand une entreprise est pourvue d'un système d'évaluation de rendement annuelle, on a parfois tendance à réserver les compliments comme les critiques pour cette occasion. Il est pourtant nécessaire d'intervenir au moment où l'on observe l'action. S'il s'agit d'une critique constructive, faites preuve de tact et agissez en privé. Par contre, il est recommandé de féliciter et de souligner la qualité du travail en public. L'employé se sent alors valorisé et peut donner envie à d'autres de l'imiter. Dans un cas comme dans l'autre, il est important de réagir immédiatement.
3. **Invitez les employés à chercher la solution** – s'il existe un problème de rendement, invitez l'employé à chercher la solution avec vous et écoutez vraiment ce qu'il a à dire. Cela l'amènera à adopter la solution de son plein gré, tout en vous permettant de découvrir des éléments à changer ou à améliorer dans votre magasin, car ils entravent le rendement.

Un système de gestion du rendement efficace comporte deux aspects : le « micro » et le « macro ».

Macro

Alors, si vous faites part de vos commentaires régulièrement, à quoi bon effectuer une évaluation de rendement annuelle? Cet exercice annuel offre l'occasion de prendre du recul par rapport aux tâches de travail quotidiennes pour se pencher sur les buts de l'organisation, les aspirations professionnelles de la personne et la faculté de concilier les deux. Chaque employé devrait comprendre les principaux buts et objectifs du magasin et comment sa fonction s'inscrit dans ces grandes orientations.

Voici quelques conseils tout simples pour effectuer une évaluation efficace :

1. **Traitez d'égal(e) à égal(e)** – une évaluation de rendement doit constituer un dialogue, pas un cours de morale. Encouragez l'employé à se préparer à l'avance pour pouvoir parler sérieusement de son avenir et de celui de l'organisation. Vous pouvez utiliser un simple formulaire avant l'entretien pour faciliter les choses.
2. **Quelles sont les lacunes?** – si un employé a des aspirations professionnelles précises, quelles compétences doit-il acquérir pour y parvenir? Établissez un plan de formation ou de mentorat qui vous permet de le former à la fonction qu'il s'est fixée. Vous y gagnerez en retour un employé motivé et fidèle.
3. **Posez des jalons** – une évaluation de rendement constitue le moment idéal pour établir des but personnels qui sous-tendent les objectifs du magasin. Mesurer les progrès accomplis sert de point de départ pour l'évaluation de l'année suivante et permet de révéler concrètement les progrès et contributions d'un employé.

Le conseil canadien de l'industrie de l'alimentation a élaboré la trousse de ressources humaines à l'intention des épiciers propriétaires, dont le premier module est consacré à la gestion du rendement des employés dans l'industrie alimentaire. Cette trousse a été remise en novembre dernier à tous les participants provenant d'une épicerie lors du congrès annuel de l'ADA; toutefois, si vous ne l'avez pas reçue, vous pouvez l'obtenir sur le site Web du Conseil - **www.cfic-ccia.ca**. Celle-ci contient nombre de conseils et de modèles faciles à adapter, afin d'aider les épiciers propriétaires à intégrer cette procédure très importante à la gestion de leurs ressources humaines.

D'où viendront les chefs de file de demain? De votre épicerie, où ils se trouvent déjà. Vous devez prendre le temps d'observer, d'accompagner et de tirer profit de cette ressource de la même façon que vous planifiez les améliorations capitales à apporter dans votre magasin. Ces deux aspects sont tout aussi essentiels à votre croissance et votre prospérité futures.

Canadian Food Industry Council
Le Conseil canadien de l'industrie de l'alimentation

Inauguration des nouvelles installations
de la MicroBrasserie Charlevoix

« Les nouvelles infrastructures de MicroBrasserie Charlevoix vont nous permettre de rapidement décupler notre production et de contribuer plus fortement à l'économie régionale ainsi qu'au développement brassicole québécois », a affirmé Monsieur Frédérick Tremblay, président-directeur général de MicroBrasserie Charlevoix lors de la conférence de presse tenue le vendredi 19 juin dernier. L'activité, qui s'est déroulée dans le salon de dégustation de la microbrasserie, marquait l'inauguration officielle du nouveau bâtiment équipé à neuf.

Au nom du gouvernement du Québec, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ministre des régions de Chaudière-Appalaches et du Centre-du-Québec et député de Frontenac, M. Laurent Lessard, était présent.

De gauche à droite

Mme Sandra Fortin, adjointe du député de la Chambre des Communes de Charlevoix-Montmorency-Haute-Côte-Nord, Mme Doris Gravel ainsi que Florent Gravel, président-directeur général de l'A.D.A., M. Jean-Pierre Tremblay, directeur-général de l'Association des MicroBrasseurs du Québec, Mme Caroline Bandulet, propriétaire, M. Frédérick Tremblay, président-directeur général de la MicroBrasserie de Charlevoix, M. Nicolas Marrant, brasseur et propriétaire M. Laurent Lessard, Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Mme Julie Tremblay, attachée politique de la députée de Charlevoix, M. Jean Fortin, Maire de la Ville de Baie-Saint-Paul.

PROFITEZ DE VOTRE
PROGRAMME D'ASSURANCES HABITATION ET AUTO DE GROUPE

SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE AVEC DE BONNES PROTECTIONS…

ET ENCORE PLUS GRÂCE À DES TARIFS DE GROUPE!

En tant que membre de l'**Association des détaillants en alimentation du Québec**, vous pourriez réaliser des économies considérables grâce à des tarifs de groupe avantageux.

Demandez une soumission et courez la chance de

GAGNER
1 DES 4 VOYAGES DE RÊVE*
vers la destination de votre choix!
(OU 15 000 $ COMPTANT)

Association des détaillants en alimentation du Québec

TD Assurance
Meloche Monnex

www.adaq.tdassurance.com
1 866 296 0888

Le programme d'assurances habitation et auto de TD Assurance Meloche Monnex est souscrit par PRIMMUM COMPAGNIE D'ASSURANCE.

[1]Aucun achat requis. Le concours se termine le 16 janvier 2010. Réponse à une question d'habileté mathématique requise. Les chances de gagner dépendent du nombre d'inscriptions admissibles reçues.
Règlement complet du concours disponible sur le site www.groupe.tdassurance.com.
En raison des lois provinciales, notre programme d'assurance auto n'est pas offert en Colombie-Britannique, au Manitoba et en Saskatchewan. Certaines conditions peuvent s'appliquer.
Meloche Monnex est une marque de commerce de Meloche Monnex inc., utilisée sous licence.
TD Assurance est une marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion, utilisée sous licence.

Accueillir et former les jeunes travailleurs, c'est **PAYANT !**

DCP301-181 (09-07)

LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL, ÇA S'ENSEIGNE, ÇA S'APPREND.

www.jeunesautravail.com

CSST La prévention, **j'y travaille !**

Présentation **des TCAQ**

Les tables de concertation agroalimentaire du Québec (TCAQ) ont pour mission la coordination des efforts de développement du secteur bioalimentaire régional du Québec.

Les 15 TCAQ sont régies par des conseils d'administration dont les membres proviennent des différents maillons de la filière agroalimentaire régionale et des organismes de développement bioalimentaire oeuvrant sur les plans local et régional.

Les TCAQ ont doté la plupart des régions du Québec d'une planification stratégique régionale pour le développement du secteur bioalimentaire. Ces plans ont permis de stimuler une dynamique concertée pour le développement agroalimentaire régional.

On vous demande un produit de la région que vous n'avez pas en magasin?

Les Tables de concertation agroalimentaires du Québec vous permettent de mieux connaître les produits de votre région. Que vous soyez à la recherche de confitures, de viandes et charcuteries, de fromages ou de produits d'épicerie, la Table de votre région peut vous aider à répondre aux besoins de votre clientèle.

La plupart des Tables, souvent en collaboration avec des organismes de développement touristique, proposent des routes de découverte des producteurs et transformateurs agroalimentaires de leur région, une façon unique d'en apprendre un peu plus sur ce qui se fait chez-vous.

Les Tables organisent également des campagnes de promotion des produits locaux dans les différentes régions du Québec. Joignez-vous à nous pour faire la promotion des produits de votre région. Si vous le faites déjà, désirez-vous améliorer votre offre de produits aux consommateurs? Les professionnels des Tables peuvent vous éclairer sur ce qui est disponible tout près de vous et vous faire donner un coup de pouce à l'économie locale.

Si vous avez des questions écrivez-nous à info@adaq.qc.ca

Saguenay-Lac-Saint-Jean

Onzième tournoi de golf annuel de la Table agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean : un partenariat fructueux avec Sobeys

En soirée, monsieur Robidoux a procédé au tirage d'un prix prestigieux, soit un cellier fabriqué par Les Celliers de la Vieille garde. On le voit ici en compagnie de Mme Ginette Allaire, coordonnatrice des activités de la table, ainsi que de M. Mario Dallaire, président de Propur et animateur de la soirée.

La Table agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean est fière d'annoncer que la onzième édition de son tournoi de golf annuel a été couronnée de succès. Plus de 325 participants ont foulé le terrain du Club de golf Lac-Saint-Jean le 20 août dernier et ont savouré les délices des chefs régionaux lors du souper gastronomique qui a suivi. La Table agroalimentaire tient à remercier la chaîne d'alimentation Sobeys pour sa grande collaboration à l'événement. Nous sommes très heureux de cette association fructueuse et nous espérons pouvoir la répéter dans les années à venir. En ce sens, nous tenons à souligner la participation de monsieur Daniel Robidoux, conseiller en gestion pour la chaîne Sobeys, qui prenait part au tournoi aux côtés du vice-président de la Table agroalimentaire, monsieur Éric Régnier, propriétaire d'IGA Régnier à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

ALIMENTS DU QUÉBEC MD

Les 400 000 travailleurs et travailleuses de l'industrie agroalimentaire québécoise vous remercient de faire confiance à l'excellence et au savoir-faire des entreprises d'ici en favorisant l'achat de produits alimentaires de chez nous.

Les bons produits du Québec, exigez-les !

WWW.ALIMENTSDUQUEBEC.COM

ALIMENTS DU QUÉBEC
555, boul. Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4H 4E7
Tél. : 450.679.2244 • Téléc. : 450.463.5221
infos@alimentsduquebec.com

Aliments du Québec est un organisme voué à la promotion des produits agroalimentaires du Québec.